

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2017
COMPTE RENDU SUCCINCT

Etaient présents : Mmes/MM. FOUILLER – GROSJEAN – MOREL – DANON - PALMA – SCHMITZ – SOLA – CASAMATTA – JULIEN - SILVY – DAMIGNANI – MAUREL – PHILIBERT – REYNAUD – FREYTAG - LUSTENBERGER – HOSTALERY – CZIMER-SYLVESTRE – RAMOINO – HERVIEUX - LAGORCE

Procurations : C. BILLAUD à J. FOUILLER
V. DEBUE à JL. LUSTENBERGER
F. UFFREN à JL. SOLA
E. MASSEY à P. RAMOINO

Absentes : Mmes GIORGINI - ROUBAUD

Secrétaire : Eric PALMA

Le procès-verbal du 1^{er} décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Question n° 1 : FINANCES – Autorisation d'engager des dépenses d'investissement

Rapporteur : Jean-Louis SOLA

Dans l'attente du vote du budget 2017, le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

Question n°2 : FINANCES – Groupe Scolaire – Demande subvention D.E.T.R.

Rapporteur : Jean-Louis SOLA

Monsieur LAGORCE s'étant retiré du vote, le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux pour la construction du nouveau groupe scolaire.

Question n°3 : FINANCES – Groupe Scolaire – Demande subvention S.I.P.L.

Rapporteur : Jean-Louis SOLA

Monsieur LAGORCE s'étant retiré du vote, le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à solliciter l'aide de l'Etat au titre du fonds de Soutien à l'Investissement Public Local pour la construction du nouveau groupe scolaire.

Question n° 4 : FINANCES – Groupe Scolaire – Demande subvention – FRAT

Rapporteur : Jean-Louis SOLA

Monsieur LAGORCE s'étant retiré du vote, le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à solliciter l'aide de la Région au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire pour la construction du nouveau groupe scolaire.

Question n° 5 : FINANCES – Groupe Scolaire – Demande subvention – Conseil Départemental

Rapporteur : Jean-Louis SOLA

Monsieur LAGORCE s'étant retiré du vote, le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à solliciter l'aide de Département pour la construction du nouveau groupe scolaire.

Question n° 6 : FINANCES – Construction du centre de première intervention de Caumont sur Durance

Rapporteur : Joël FOUILLER

Lors de sa séance du 15 décembre 2015, le Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse s'est prononcé favorablement sur le Programme d'Investissement Immobilier 2017-2021 et ses nouvelles dispositions en matière de participation des collectivités, qui comprend entre autre le Projet de Construction du CPI Caumont sur Durance.

Cette nouvelle caserne, moderne et adaptée aux besoins des sapeurs-pompiers, permettra de répondre à la couverture opérationnelle de la commune de Caumont comme actuellement, mais sa situation géographique, route de Gadagne, permettra

d'augmenter son secteur de compétence à la commune de Châteauneuf de Gadagne, réduisant ainsi les délais de couverture et rendant plus attractive encore cette caserne pour de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires.

Concernant l'opération envisagée, la participation des 2 communes s'élèvent à 230 000 €.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à signer la convention.

Question n° 7 : FINANCES – Vidéosurveillance – Demande de subvention à la Région

Rapporteur : André FREYTAG

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à solliciter l'aide de la Région dans le cadre du Fonds de Soutien aux Forces de Sécurité (F2S) pour étendre le système de vidéosurveillance sur la commune.

Question n° 8 : FINANCES – Subvention au CCAS

Rapporteur : Jean-Louis SOLA

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le versement au CCAS d'un acompte sur subvention d'un montant de 250 000 €, avant le vote du budget primitif sur l'exercice 2017.

Question n° 9 : FONCTION PUBLIQUE - Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste de technicien principal de 2nde classe

Rapporteur : Joël FOUILLER

le conseil municipal à l'unanimité décide de créer le poste de technicien principal de 2nde classe à temps complet et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les arrêtés et documents liées à cette mutation.

Question n° 10 : FONCTION PUBLIQUE – Recrutement contrats engagement éducatif

Rapporteur : Joël FOUILLER

Le conseil municipal à l'unanimité décide du recrutement de 20 contrats éducatifs locaux pour l'année 2017 et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats et avenants correspondants

Question n° 11 : FONCTION PUBLIQUE - Convention d'adhésion au service assistance au remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse

Rapporteur : Joël FOUILLER

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer à cette convention, ce qui permettra d'avoir l'accompagnement du CDG en cas de besoin de remplacement sur des postes nécessitant une expertise dans le métier. Cela permettra d'assurer un remplacement rapide.

Question n° 12 : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Intercommunalité – Transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération du Grand Avignon

Rapporteur : Pascal GROSJEAN

Le conseil municipal refuse de valider la prise de compétence, par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, en matière de PLU et de documents d'urbanisme.

Pour : 21

Abstention : 4

**Question n° 13 : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Intercommunalité –
Convention de délégation de dématérialisation des dossiers d’urbanisme
Rapporteur : Pascal GROSJEAN**

Le conseil municipal à l’unanimité approuve la convention et autorise le maire à la signer.

**Question n° 14 : S.E.V. – Modification des statuts
Rapporteur : Claude MOREL**

Le conseil municipal adopte les modifications statutaires et entérine les statuts du S.E.V.

Pour : 21
Abstention : 4

**Question n° 15 : Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Second
Degré de Cavaillon – Approbation de l’état de l’actif et du passif du syndicat
Rapporteur : Joël FOUILLER**

Le conseil municipal à l’unanimité approuve l’état de l’actif et du passif du Syndicat.

**Question n° 16 : INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE
Rapporteur : Joël FOUILLER**

Pour information.

A 19h34, l’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.